

***COMPTE-RENDU***  
***de la réunion du***  
***Conseil Municipal***  
  
***du 17 octobre 2011***

L'an deux mille onze, le dix sept octobre, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel TILLARD.

Etaient présents :

Monsieur TILLARD Michel, Mesdames GATTEPAILLE Marie-Paule, GAUTIER Valérie, HAUGMARD Léone, OHEIX Marie-Ange, ORAIN Catherine, Messieurs BUGEL Gervais, LOYER Pascal, ORAIN Ludovic, ORAIN Yves, PLAISANCE Yann, SYLVESTRE Jean-Michel, PLISSONNEAU Jean-Marc.

Etait absente et excusée : Madame RECOULES Gabrielle

A 20H 30, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour. Seront rajoutés les points suivants- Décision modificative de budget locatif, indemnité de fonction d'un conseiller municipal, achat de livres pour la bibliothèque.

#### **1 - Désignation d'un secrétaire de séance**

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Mr Ludovic ORAIN en qualité de secrétaire de séance.

#### **2 - Approbation du compte-rendu du 05/09/2011**

Aucune remarque sur le compte-rendu présenté

#### **3 - Décision du Maire, avenant n°2 lot peinture travaux chapelle de planté-**

Monsieur le Maire donne connaissance d'une décision prise en date du 06 septembre 2011 pour accorder un avenant n°2 concernant le marché de travaux du lot peinture de la rénovation de la Chapelle de Planté.

Compte tenu de l'état ancien de la chapelle de planté, les besoins en peinture avait été difficilement apprécié par le maître d'œuvre qui avait proposé à la commune un avenant de moins value le 14 février 2011. Cette moins value n'a pas été justifiée et supprimée afin de poursuivre en urgence la fin des travaux.

⇒ Le conseil municipal donne un avis favorable sur cette décision.

#### **4 - Convention de signalisation de la zone de covoiturage.**

Le Département compétent pour organiser le covoiturage propose dans le cadre d'une convention de mettre à disposition les outils de signalisation permettant de faciliter le covoiturage.

Le périmètre de l'aire de covoiturage se situe sur le parking de la bibliothèque municipale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le maire à signer la convention présentée.

## **5 - Nouveau règlement intérieur de la Bibliothèque.**

Un règlement intérieur de la Bibliothèque municipal avait été adopté par le conseil en mai 2010. Suite à l'objectif de mise en réseau des bibliothèques, la CCLS propose que les communes adoptent le même règlement intérieur afin d'harmoniser les pratiques et d'échanger entre les bibliothèques.

## **6 - Affiliation volontaire au Centre de Gestion du Syndicat mixte aéroport**

Avis favorable du Conseil Municipal sur la demande d'affiliation au Centre de Gestion du Syndicat mixte aéroportuaire.

## **7- Décision modificative du budget locatif**

Avec l'augmentation des taux d'emprunt, le budget primitif locatif est modifié sur deux articles :

Article 66111 : Intérêts d'emprunt + 53.92€

Article 61522 : Entretien de bâtiment - 53.92€

## **8- Indemnités de fonction d'un Conseiller Municipal**

Afin de permettre une bonne administration de l'activité communale et notamment du service de la bibliothèque municipale, il est donné délégation à Madame GAUTIER Valérie, Conseiller Municipal, des affaires concernant la bibliothèque. Une indemnité de fonction lui sera attribuée en application des dispositions du code général des collectivités territoriales, laquelle doit toutefois rester dans une enveloppe budgétaire définie par un taux de 6% de l'indice 1015 brut limité ici à 80%, soit un indemnité mensuelle de 182.47 € brut.

## **9 - Achat de livres pour la Bibliothèque**

Une commande de livres sera réalisée en octobre auprès de l'imprimerie Apostrophes à Savenay pour un montant de 930€ HT.

## **10 - Questions diverses**

\* Monsieur Jean-Michel SYLVESTRE présente le choix de la commission sur la prochaine commande concernant les illuminations de Noël -Le montant de la dépense inscrit au budget s'élève à 1 546.01 € TTC.

\* Monsieur Yves ORAIN, adjoint aux bâtiments, informe sur les prochains travaux d'entretien des bâtiments : Le tableau électrique de la salle plissonneau. Des études sont en cours par rapport à la VMC.

\* Au terrain des sports, la commune va installer pour les buts de football, un système de relevage des filets avec tendeur pour faciliter l'entretien de terrain

\* L'épicerie itinérante : Mme Panheleux souhaite développer un circuit de distribution dans les hameaux et villages de Quilly à partir de début novembre, les mercredis.

\* Transports scolaires : Pas de demande sur les installations d'aubettes.

- \* Constitution d'un groupe de travail en communauté de communes : Les conseillers sont invités à une réflexion sur les modalités d'attributions de subventions aux associations.
- \* Utilisation du local accueil périscolaire par l'association Brico-déco : avis défavorable du conseil.
- \* Vœux de la municipalité : vendredi 13 janvier 20H30.
- \* Information sur une pétition de parents d'élèves concernant les horaires décalés au restaurant scolaire.
- \* Inauguration de l'accueil périscolaire prévue le samedi matin 19 novembre
- \* Repas du personnel communal prévu le vendredi 16 décembre

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au lundi 28 novembre 2011, à 20H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.